

AB GESTION
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 47 rue Gabriel Péri
92300 LEVALLOIS PERRET
911 244 473 RCS NANTERRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT DU 25 FEVRIER 2026

Le vingt-cinq février deux mille vingt-six,
A dix heures,

Monsieur **Amaury BOULANGER**, agissant en qualité de Président de la société **AB GESTION** sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts ;
- à la refonte globale des statuts aux fins de suppression des dispositions devenues caduques et la modification de l'article 1 des statuts sociaux ;
- au pouvoir conféré pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

En vertu de l'article 4 des statuts, le Président décide de transférer le siège social du 47 rue Gabriel Péri, 92300 LEVALLOIS PERRET au 20 rue Louis Ulbach, 92400 COURBEVOIE, et ce à compter du 2 mars 2026.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

« Article 4 : Siège social

Le siège social est fixé : 20 rue Louis Ulbach, 92400 COURBEVOIE. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION

Saisissant l'opportunité d'une modification des statuts, le Président décide de supprimer les dispositions devenues caduques et de modifier l'article 1 des statuts comme ci-après, sous réserve de ratification par l'Associé Unique lors d'une décision ultérieure :

« Article 1 : Forme de la Société

Suivant acte sous seing privé en date à LEVALLOIS-PERRET du 8 mars 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée régie par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur notamment les dispositions des articles L. 227-1 et suivants du code de commerce, ainsi que par les présents statuts. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DECISION

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Amaury BOULANGER
Président

Amaury BOULANGER

✓ Certifié par  yousign